

Travailler sereinement en collectif

Public cible

Agriculteurs et porteurs de projets en agriculture des Côtes d'Armor - Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Objectifs

Construire un fonctionnement commun durable entre associé : - S'approprier les bases d'un fonctionnement de groupe. - Être capable de mieux se connaître soi et mieux connaître les autres : l'individu au cœur du collectif. - Être capable de définir la place et le rôle de chacun. - Acquérir les bases d'une communication bienveillante au quotidien dans le travail auprès des collègues et tous les autres. - S'approprier la notion de leadership. - Être capable de définir des règles de fonctionnement dans son futur projet commun.

Pré-requis

Être installé ou avoir un projet d'installation en collectif

Contenu

Cette formation permettra d'aborder les bases de la construction d'un projet collectif

Journée 1 -

Partage des règles de fonctionnement en formation, applicable au fonctionnement en association.

Première expression du projet collectif, attentes et craintes individuelles

Identifier et préciser les conditions d'un bon fonctionnement en groupe

- Interroger ses motivations profondes pour le projet collectif

- Réaliser les motivations de ses futurs associés, identifier leurs qualités-compétences pour le projet commun

- Schématiser le projet avec ses futurs associés et le présenter, aborder sa vision de l'avenir du projet

Journée 2 -

- Diagramme de place : représenter géographiquement la ferme, les maisons d'habitation, le bureau, ... et discuter de l'impact du positionnement des éléments sur la gestion du projet collectif

- Diagramme de structure : schématiser la place des différents associés vis à vis des activités de l'exploitation.

Identifier les frontières du projet et les conditions d'entrée et de sortie des associés.

Identifier les impasses de la communication au travail

Découvrir et mettre en œuvre des outils de communication et des règles relationnelles pour construire une communication saine et efficace au travail.

Développer sa capacité d'accueil et d'écoute

Journée 3 -

- Sensibilisation au rôle du leadership pour mener un projet en commun

- Sensibilisation aux problèmes récurrents liés au leadership constatés dans les projets en groupe.

- Identifier les personnes influentes sur les projets respectifs des stagiaires

- Les questions à se poser pour préciser au sein du collectif les règles de partage : des informations, du travail, de l'argent, des décisions

- Présentation du rôle d'un règlement intérieur avec ses futurs associés pour préciser les règles de partage

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

- L'animateur amènera les participants à s'interroger, à s'exprimer, avant d'amener les informations théorique et conceptuelle - Échanges et analyses de pratiques. Le stagiaire est au centre de l'apprentissage : les mises en situations sont basées sur des situations concrètes issues de la vie même des participants

Moyens matériels

- Distribution de fiches supports de l'intervention - Notes partagées sur paperboard

Modalités d'évaluation des acquis

Rédaction d'un document de synthèse du projet d'association type "Règlement intérieur" En fin de formation, un point sera fait de manière écrite et orale pour évaluer la satisfaction des stagiaires par rapport aux objectifs initiaux

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 23/12/2020

Tarifs

Adhérent 60€

Non adhérent 60€

Non agricole 150€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Aurélié Brimbeuf

contactap22@orange.fr

ADEAR Côtes d'Armor

Agriculture paysanne 22

93 boulevard Edouard Prigent

22000 Saint-Brieuc

Tel. 02.96.78.95.41 / 07.81.27.69.81

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %

Repas du midi tiré du sac. Respects des mesures sanitaires en vigueur, amener un masque.



Modalités d'accès :

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Agriculture Paysanne 22

N° organisme de formation : 53220533422

N° SIRET : 40 98 56 879 00013

Dates, lieux et intervenants

14 janv 2021

09:30 - 17:30 (7hrs)

Pole ESS - Rich'ess 21, Boulevard Clemenceau
22000 Saint-Brieuc

Josette Vivier, animatrice à Entreprendre au Féminin
Bretagne

02 févr 2021

09:30 - 17:30 (7hrs)

Salle CORON - Mairie de Rostrenen, Cité
administrative - 6 rue Joseph Pennec
22110 Rostrenen

Josette Vivier, animatrice à Entreprendre au Féminin
Bretagne

25 févr 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

Pole ESS - Rich'ess 21, Boulevard Clemenceau
22000 Saint-Brieuc

Josette Vivier, animatrice à Entreprendre au Féminin
Bretagne

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Vos attentes concernant la formation _____

Besoins spécifiques (santé, handicaps, autre) qui nécessiteraient une attention particulière, une adaptation ou un aménagement du
programme ou des journées de formation (réfèrent disponible au : 02 96 78 95 41/agriculturepaysanne22@gmail.com) _____

Merci d'envoyer ce bulletin à agriculturepaysanne22@gmail.com et votre chèque (si nécessaire) à Agriculture paysanne, 8 rue champs
des pies, 22000 St Brieuc.